

# Bilan de la législature 2017– 2022

## Coup de projecteur sur les travaux de la chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI)



Le 4 février 1998, le canton de Vaud se dotait d'une Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI).

Ses missions d'alors étaient de préparer un avant-projet de loi cantonale sur l'intégration et un rapport définissant une future politique en matière d'intégration des étrangers. Elle s'est vu également confier la mission d'étudier et de documenter cette problématique spécifique et d'émettre des recommandations.

Vingt-quatre ans plus tard, le canton de Vaud dispose d'un arsenal d'outils : un article de sa Constitution, l'Art 68, qui attribue à l'Etat et aux communes la tâche de favoriser l'intégration des étrangers dans le respect réciproque des identités, une loi sur l'intégration des étrangers et la prévention du racisme qui conforte la CCCI dans son rôle d'acteur essentiel de l'intégration, un Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme, le BCI, une grande variété d'acteurs associatifs et institutionnels qui œuvrent sur le terrain.

Si des progrès significatifs ont été accomplis dans le canton de Vaud en la matière, les défis se renouvellent constamment. Pour y faire face, la CCCI veille à entretenir le lien avec les partenaires et le public en informant sur les sujets d'actualité, en réunissant les acteurs concernés, en s'associant pour davantage d'efficacité, en se réinventant dans les situations exceptionnelles, et en accompagnant les mouvements de la société. La lecture de ce rapport l'illustre parfaitement.

Amina Benkaïs-Benbrahim

Conformément au cadre légal en la matière, la CCCI a adopté un programme de travail pour la durée de la législature en définissant certaines thématiques spécifiques tout en décidant de se laisser une marge de manœuvre, afin d'adapter son programme à l'actualité.

Ainsi les thématiques suivantes ont été traitées :

- Accueil de la population.
- Révision des bases légales - Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) et Loi sur l'asile (LAsi).
- Image des migrants dans les médias.
- Langues et cultures d'origine.
- Jeunesse & Migration.

A l'issue des Assises vaudoises de l'immigration, événement annuel, ouvrant le dialogue et permettant de traiter les thématiques spécifiques choisies à l'aide d'experts externes, des recommandations ont été faites au Conseil d'Etat lors de la remise des rapports.

Toutes les recommandations ont été prises en compte par le Conseil d'Etat, mais certaines sont encore en cours de réflexion et d'étude pour leur implémentation, notamment celles en lien avec la thématique Jeunesse & Migration.

### La CCCI en chiffres

- **16 membres**
- **34 séances**  
dont 9 en visioconférence
- **4 éditions**  
des Assises vaudoises de l'immigration
- **4 rencontres vaudoises** des commissions  
communales Suisses-immigrés
- **5 thématiques traitées**

## Accueil de la population

- ✓ Renforcer l'information auprès du patronat sur l'engagement de personnes migrantes et encourager la création de structures d'accompagnement en entreprise (cours de connaissances de base, cours de langue, projet de mentorat).
- ✓ Sensibiliser de manière proactive les enseignants et moniteurs aux différences culturelles et soutenir les projets de parrainage volontaire de la société civile.
- ✓ Encourager les communes à améliorer leur accueil des nouveaux arrivants et à développer d'autres types de rencontres en complément et avec une implication plus importante de la société civile.
- ✓ Former les personnes travaillant dans les administrations communales.

## Révision des bases légales :

### Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) et Loi sur l'asile (LAsi)

- ✓ Informer le personnel de l'Administration cantonale vaudoise (ACV), ainsi que les partenaires externes concernés des différents changements légaux, comme cela a été fait pour la nouvelle loi sur la naturalisation durant les années 2016 à 2018.

## Langues et cultures d'origine

- ✓ Valoriser la langue première, la diversité culturelle et le plurilinguisme au sein des structures scolaires.
- ✓ Rendre accessible la formation certifiée aux enseignants des langues et cultures d'origine (LCO) et reconnaître et professionnaliser les prestations « Français langue de scolarisation » (FLSCO).
- ✓ Créer ou renforcer, au sein de l'ACV, une coordination Canton/communes/écoles/associations proposant des cours LCO.
- ✓ Valoriser la diversité et le plurilinguisme au sein de l'ACV.

## La CCCI se réinvente

Souhaitant être plus visible et dynamique, la CCCI a modifié son univers visuel en 2018 et a rebaptisé le traditionnel Prix du Milieu du Monde par le Prix IntégrAction. En 2020, un film de présentation de la CCCI a été tourné lors de la remise de ce dernier.

## La CCCI se positionne

Conformément au cadre légal en la matière, la CCCI s'est positionnée sur les trois consultations fédérales suivantes :

- Modification de l'Ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative (OASA) et révision de l'Ordonnance sur l'intégration des étrangers (OEI).
- L'initiative populaire « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage » et le contre-projet « Loi fédérale sur l'interdiction de dissimuler son visage ».
- Modification de la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI): restriction des voyages à l'étranger et modification du statut de l'admission provisoire. Elle s'est également opposée à l'initiative « Pour une immigration modérée (initiative de limitation) », soumise au vote populaire le 27 septembre 2020.

## La CCCI s'implique

La CCCI s'est impliquée et a collaboré avec les instances concernées lors des campagnes « Cyber-racisme : Campagne de prévention sur les réseaux sociaux » et « Citoyenneté : Elections 2021 ».

Elle a également été représentée au sein du groupe de consultation « Vaud 2040 » initié par le Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH), ainsi que dans le projet « Vieillir 2030 » initié par le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS).

### Pour en savoir plus

 [Page de la CCCI](#)

 [Loi vaudoise sur l'intégration des étrangers et la prévention du racisme](#)

Chambre cantonale consultative pour les immigrés (CCCI)  
C/O Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI)  
Rue du Valentin 10, 1014 Lausanne  
T 021 316 49 59 / [sarah.laroche-neji@vd.ch](mailto:sarah.laroche-neji@vd.ch) / [www.vd.ch/ccci](http://www.vd.ch/ccci)

